

**VENEZ REALISER VOTRE DOCUMENT UNIQUE
AVEC L'AIDE DE VOTRE CONSEILLER EN PREVENTION**



FORMATION GRATUITE DOCUMENT UNIQUE

OÙ ? CAPEB 83 - LA VALETTE DU VAR
QUAND ? JEUDI 21 JANVIER 9H/16H30



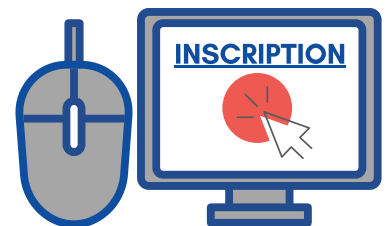
**A LA CAPEB DU VAR
LES ESPALUNS III
RUE BERTHELOT
83160 LA VALETTE**

Depuis 2001 les chefs d'entreprises ont l'obligation de transcrire dans un document appelé DUER, (document unique d'évaluation des risques), l'évaluation des risques d'accidents ou de maladies professionnelles auxquels peuvent être exposés ses salariés.

En cas de contrôle de l'inspection du travail, ne pas rédiger votre document unique ou ne pas le mettre à jour est passible d'une amende de 1500 euros portée à 3000 euros en cas de récidive (C. trav., art. R. 4741-1).

La CAPEB et L'OPPBTP vous proposent 1 journée de formation gratuite pour :

- Réaliser votre Document Unique et Plan d'Actions en ligne sur le site www.preventionbtp.fr
- Connaître les obligations réglementaires
- Répondre à vos questions sur la prévention des risques professionnels



ATTENTION : L'inscription sur le site « Prévention BTP » est indispensable avant la formation. Un mot de passe vous permettra de rentrer dans votre espace personnel lors de la journée de formation.

Afin de pouvoir créer et activer votre compte e-prévention en ligne merci de vous munir des informations suivantes :

- N° de SIRET de votre entreprise
- Adresse e-mail de messagerie ainsi que le mot de passe associé. Il faudra vous y connecter pour activer votre nouveau compte e-prévention.

PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION